Envoyé en préfecture le 24/03/2025

Reçu en préfecture le 24/03/2025

EXTRAIT DU REGISTRE Publié le ELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE COMI ID.: 007-210702700-20250320-DELIB202508-DE

N°08

Séance du 20 mai 2025

L'an 2025 le 20 mars le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire Marie-Noëlle LAVILLE

NOMBRES DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés		
		10		
11	7	10		
11	7	10 Pour :	7	
11	7		7	

Etaient présents :

M. ARTO Jean, M. DEL GRANDE Stéphane, Mme GUILHON Sylvie, M. JAMMES Patrick, Mme LAVILLE Marie-Noëlle, M. PASERO Fabien, Mme SAIMMAIME Isabelle

Procuration(s):

Mme FRANÇOIS Johanna donne pouvoir à Mme SAIMMAIME Isabelle, Mme JEANTET-LONG Sophie donne pouvoir à Mme GUILHON Sylvie, Mme PALIX Fabienne donne pouvoir à M. JAMMES Patrick

Etai(en)t absent(s): M. GUILHON Jérémie

Date de la convocation 13 mars 2025

Etai(en)t excusé(s):

Mme FRANÇOIS Johanna, Mme JEANTET-LONG Sophie, Mme PALIX Fabienne

Date d'affichage 25 mars 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(Ont) été nommé(es) secrétaire(s) de séance :

	25 mars 2025	
et publicat	ion du	
	25 mars 2025	

AFFECTATION DES RESULTATS 2024

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Marie-Noëlle LAVILLE, après avoir approuvé le compte financier unique de l'exercice 2024 le 20 mars 2025

Considérant

qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant

sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024

Constatant

que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :

30 700,32 24 295,22

- un excédent reporté de :

54 995,54

- un excédent d'investissement de :

20 705,17

- un déficit des restes à réaliser de :

5 826.00

Soit un excédent de financement de :

14 879,17

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :

54 995,54

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCÉDENT

0,00

AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)

54 995,54

20 705.17

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé La Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT

Fait à SAINT MARTIN SUR LAVEZON

La Maire/LAVILLE Marie-Noëlle

le(s) secrétaire(s) de séance